

XVI CONGRÈS INTERNATIONAL DES VILLES ÉDUCATRICES

« La ville du changement comme espace
de créativité et d'innovation : musique,
environnement, loisirs et participation »

Katowice, 30 septembre – 2 octobre 2020

Appel à la présentation d'expériences

Les villes intéressées souhaitant soumettre leurs expériences au XVI^e Congrès International des Villes Éducatrices peuvent choisir entre deux modalités :

- 1) **Expériences à débattre**
- 2) **Speakers' corners**

Pour envoyer une ou plusieurs expériences, les villes doivent remplir le formulaire en ligne (un formulaire pour chaque expérience), dans l'une des langues du Congrès (espagnol, anglais ou français) et choisir la modalité de présentation (Expérience à débattre ou speaker's corners).

Les expériences doivent s'inscrire dans l'un des sous-thèmes du Congrès, veuillez lire attentivement le document de description des sous-thèmes avant de soumettre une expérience.

La date limite pour la soumission des expériences est le **6 février 2020**.

Modalités de présentation

Expériences à débattre

L'objectif de cet espace est de promouvoir la connaissance des différentes bonnes pratiques des villes et de permettre le débat entre les présentateurs / présentatrices et le public. Pour faciliter les échanges, la présentation doit mettre l'accent sur la mise en œuvre de l'expérience et son intention pédagogique.



La structure de la session sera la suivante :

1ère partie : le modérateur présentera brièvement aux participants le thème qui englobe les différentes expériences.

2ème partie : chaque ville aura un maximum de 5mn pour présenter les aspects les plus marquants de l'expérience. Cette présentation sera accompagnée exclusivement par la projection d'images (5-10 photographies), qui peuvent aider à mieux comprendre l'expérience.

3ème partie : le modérateur posera des questions aux différents participants, afin d'attirer l'attention sur les aspects uniques de chaque expérience. Les participants auront 3mn de réponse à chaque question.

4ème partie : les participants auront le temps de poser ouvertement des questions aux membres de la table.

Les expériences qui seront débattues seront traduites simultanément dans les 3 langues officielles du Congrès, de sorte que les participants seront invités à faire leurs présentations en espagnol, anglais ou français.

Speakers' corners

Les expériences présentées dans cette modalité disposeront d'un espace spécifique et d'un temps réservé dans le programme du Congrès, afin que les délégués puissent présenter leur expérience à tous les congressistes intéressés.

Les présentations doivent être faites en espagnol, anglais ou français. Cet espace n'aura pas de traduction.

Dans cette modalité de présentation, un support visuel est requis (présentation PowerPoint, vidéo, photos, etc.) pour illustrer les éléments centraux de l'expérience.

L'abstract book (ou livre de résumés) du Congrès comprendra un résumé des expériences sélectionnées des deux modalités, Expériences à débattre et Speakers' corners, et sera disponible dans les langues officielles du Congrès.

Sélection d'expériences à présenter au Congrès

Critères qui seront pris en compte dans la sélection des expériences :

- **Cohérence thématique** : les expériences doivent s'inscrire dans l'un des 3 axes thématiques.
- **Participation citoyenne** : la priorité sera donnée aux actions menées avec la participation des citoyens.



- **Collaboration interdépartementale** : la priorité sera donnée aux expériences développées en collaboration entre les différents secteurs et institutions de l'administration municipale.
- **Innovation** : la priorité sera donnée aux expériences faisant face à un défi d'un point de vue novateur ou offrant des outils ou des méthodologies innovants.
- **Reproductibilité** : des expériences facilement transférables à d'autres villes.
- **Durée** : des expériences actuellement en cours de réalisation et qui durent depuis au moins deux ans, afin que les résultats puissent être démontrés.
- **Actions concrètes** : l'on recherche des actions concrètes avec une approche méthodologique claire, il est donc demandé d'éviter d'envoyer des plans généraux ou des présentations théoriques.
- **Autonomisation et transformation** : des initiatives qui responsabilisent les citoyens, promeuvent la transformation et qui aient un impact social, il est donc demandé d'éviter les initiatives ayant uniquement une vocation d'assistance.

Nombre d'expériences par ville

Il n'y a pas de limite au nombre d'expériences qu'une ville peut envoyer au Congrès. Cependant, les villes doivent décider de la modalité de présentation de chaque expérience, dans chaque formulaire.

IMPORTANT : une même expérience NE PEUT PAS être présentée dans les deux modalités.

Le comité d'organisation du Congrès peut inviter les villes à modifier la modalité de présentation afin d'assurer une répartition équilibrée entre les différentes propositions reçues.